



**SECRET**

## CONSEIL RESTREINT

Mercredi 17 mars 1993

- SITUATION AU RWANDA
- SITUATION EN SOMALIE
- SITUATION DANS L'EX-YOUGOSLAVIE

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le Président de la République :

M. BEREGOVY	Premier ministre
M. DUMAS	Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères
M. JOXE	Ministre de la défense

### **PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

M. VEDRINE	Secrétaire général
M. le général QUESNOT	Chef d'état-major
M. DELAYE	Conseiller

### **CABINET DU PREMIER MINISTRE**

M. l'amiral LECOINTRE	Chef du cabinet militaire
M. FOUGIER	Secrétaire général de la défense nationale

### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

M. BOIDEVAIX	Secrétaire général
--------------	--------------------

### **MINISTERE DE LA DEFENSE**

M. NICOULLAUD	Directeur du cabinet
M. l'Amiral LANXADE	Chef d'état-major des armées
M. le général RANNOU	Chef du cabinet militaire

### **SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT**

M.DENOIX de SAINT MARC	Secrétaire général
------------------------	--------------------

## **1 - SITUATION AU RWANDA**

M. DUMAS fait le point de la situation sur le plan diplomatique. L'amiral LANXADE expose la situation sur le terrain. Le président du RWANDA demande que nous retirions une compagnie le 20 mars.

**Le Président de la République décide de faire droit à cette demande.**

## **2 - SITUATION EN SOMALIE**

L'amiral LANXADE fait le point de la situation sur le terrain ; il précise les contours du terrain géographique confié à nos troupes et l'étendue des responsabilités du commandement militaire. Cet exposé n'appelle pas d'observations de la part du Président de la République.

## **3 - SITUATION EN EX-YOUGOSLAVIE**

M. DUMAS et l'amiral LANXADE exposent la situation.

Le Premier ministre souligne que le général MORILLON demande qu'une opération hélicoptérée menée conjointement par les troupes françaises et les troupes britanniques soit faite en Srebrenica afin d'y apporter vivres et médicaments et d'évacuer les blessés. Même si cette opération présente des risques, elle doit être faite.

**Le Président de la République donne son accord à l'opération.**

Le Président de la République réitère sa désapprobation à l'égard de la position des Etats-Unis, qui souhaitent voir confier exclusivement à l'OTAN, agissant comme délégation unique de l'ONU, la responsabilité de l'action sur le terrain.

Il demande que nous fassions connaître cette position à nos partenaires, à commencer par la Grande-Bretagne.